

Développement du logement conventionné

CAP Atlantique

Laure CHARPENTIER-GRUBER

Camille ROCHARD

Direction du développement – Service Habitat

3 Avenue des Noëllés – BP 64

44 503 LA BAULE

Tel : 02 51 75 77 68

habitat@cap-atlantique.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Mobiliser des logements du parc privé diffus afin d'accroître et de diversifier la production de logements locatifs conventionnés.

Recherche de logements et soutien aux propriétaires acceptant de conventionner leur logement neuf ou ancien, avec ou sans travaux.

TYPE D'AIDE

- Subvention/prime.
- Exonération fiscale.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Les 15 communes de la Communauté d'agglomération Cap Atlantique (Loire-Atlantique et Morbihan).

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires privés pour :

- ↳ Conventonnement ANAH social ou très social
- ↳ Avec travaux d'économie d'énergie dans le cadre du PIG

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Conventonnement ANAH, le nouveau PIG 2022 est effectif depuis le 1er janvier 2022

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Aide de 50 €/m² de SU, dans la limite d'une superficie de 60 m², soit 3 000 € maximum par logement conventionné avec travaux.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Communes, ANAH, Conseils Départementaux, UNPI, ADIL et Alizée Info Energie.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2022 : 60 000 € par an (soit 360 000 € sur 6 ans).

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

3 logements conventionnés depuis 2016

